

Il restait deux communions générales à faire, celle des garçons et des hommes mariés. La première fut fixée au lendemain des fêtes de la Pentecôte ; et comme la plupart des jeunes gens, surtout les commis, les facteurs et les clercs de palais, ne pouvaient assister aux exercices de la mission, il fut arrêté que, durant les trois fêtes, on les assemblerait, matin et soir, au Grand-collège, dans l'église de Saint-Joseph, et dans la chapelle de Saint-Alban. Ces trois locaux ne furent pas assez grands. Il fallut mettre, au Grand-collège, des gardes pour empêcher la confusion. Outre la chapelle de la Congrégation des Messieurs, il fallut leur ouvrir celle des grands artisans. « Toute cette jeunesse, dit le narrateur, reçut la parole de Dieu. » Le lendemain des fêtes (le mercredi 18 mai), la communion générale des garçons eut lieu après les processions, et le nombre de ceux qui y assistèrent, malgré une pluie continue, fut d'environ cinq mille.

La communion générale des hommes suivit de près celle des garçons, et fut la plus grave de toutes. Un homme de considération, et dont la conversion dans un âge avancé avait surpris et édifié toute la ville, voulut faire un acte d'humilité et de pénitence ; il porta la croix dans la procession de la paroisse de *Sainte-Croix*. La relation ne nous donne pas le nombre des hommes qui assistèrent à cette cérémonie.

Il y eut à la fin de la mission une quatrième communion générale, celle des enfants qui étaient admis pour la première fois à la sainte table. Le jour destiné à cette cérémonie, tous ces enfants au nombre de trois ou quatre mille, y compris ceux qui communiaient déjà, s'assemblèrent, les filles, aux *Pénitents du Confalon*, les garçons au Grand-collège ; de là ils se rendirent à Saint-Nizier où *l'évêque de Synope* leur donna lui-même le pain des Anges comme il l'avait déjà fait dans la même église aux précédentes communions générales.